

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2058

Attribution d'une subvention ponctuelle de 4 000 euros à l'Association "Comité Exécutif National" pour l'organisation de la Rencontre Nationale Sportive (RNS) Malgache les 26, 27 et 28 mars 2016

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRÜMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2058 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PONCTUELLE DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION "COMITE EXECUTIF NATIONAL" POUR L'ORGANISATION DE LA RENCONTRE NATIONALE SPORTIVE (RNS) MALGACHE LES 26, 27 ET 28 MARS 2016 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 avril 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Comité Exécutif National » (CEN), créée en 1998, est une fédération d'associations sportives et culturelles malgaches qui a pour objectifs d'unir tous les Malgaches, sportifs ou non sportifs, notamment en organisant annuellement une Rencontre Nationale Sportive (RNS). Son siège social est situé 30 avenue de Longchamp - 92210 Saint-Cloud.

La Rencontre Nationale Sportive malgache a pour but de promouvoir le sport comme vecteur d'éducation et d'intégration des jeunes, de lien social, de tolérance et de fraternité, en y associant la compétition sportive.

Cet événement se concrétise par des rencontres sportives et des animations culturelles.

L'Association CEN a choisi Lyon pour la 41^e édition de la RNS qui a lieu les 26, 27 et 28 mars 2016.

Créée en 1975 en France, cette manifestation itinérante est le principal rendez-vous de la communauté Malgache en Europe ; elle se déroule traditionnellement pendant le week-end de Pâques. La 40^e édition, tenue l'année dernière à Vichy, a connu un franc succès.

Pendant 3 jours, 1 500 sportifs participeront à des tournois, matches et démonstrations de football, basket, volley, tennis, tennis de table, natation, pétanque et arts martiaux.

Concernant le volet culturel, le « village de Madagascar » (situé sur le parking du Palais des Sports) s'organise autour de 25 stands de vente-exposition, librairie, peinture, artisanat, restauration, ou encore scènes musicale, culturelle et festive.

Plus de 6 000 personnes (public, sportifs, artistes, intervenants et exposants culturels, bénévoles) sont attendues autour du site de Gerland à Lyon 7^e et des gymnases retenus pour les différentes rencontres sportives.

La RNS présente un budget prévisionnel sensiblement supérieur à ceux des années précédentes, notamment pour les dépenses permettant d'assurer l'hygiène et la sécurité de la manifestation.

Le budget prévisionnel de la manifestation « Rencontre Nationale Sportive » s'élève à 103 000 €. L'Association CEN sollicite le soutien de la Ville de Lyon à hauteur de 10 000 €.

Compte-tenu du rayonnement de cette manifestation sportive, je vous propose qu'une subvention de 4 000 € lui soit allouée.

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention ponctuelle de 4 000 € est allouée à l'Association « Comité National Exécutif » pour l'organisation de la « Rencontre Nationale Sportive », les 26, 27 et 28 mars 2016 à Lyon.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT